

2009/1620 - Attribution d'une subvention exceptionnelle de 20 000 € à l'Association " Lyon Basket Féminin" - Signature d'une convention d'application n° 4 à la convention de partenariat conclue avec cette Association (Direction des Sports) (BMO du 10/08/2009, p. 1406)

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

M. BRAILLARD Thierry, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

Mme RABATEL Thérèse, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, je souhaite, dans cette courte intervention, dire ma satisfaction de cette délibération qui octroie une subvention exceptionnelle de 20.000 euros au Lyon Basket Féminin.

Je veux souligner combien cette équipe a réussi une brillante saison 2008-2009 en gagnant absolument tous les matches qu'elle a assurés, soit 37 sur 37, en devenant donc Championne de France de Nationale 2 et en passant ainsi en Nationale 1 du Championnat de France. Et l'équipe a encore gagné ce samedi soir !

Sans vouloir faire le tour du sujet, je me permets à cette occasion de pointer trois aspects concernant les femmes et le sport, en tant qu'Adjointe chargée de l'égalité pour les femmes.

La Ville de Lyon, son Adjoint aux sports Thierry Braillard, le Maire du 8^e Christian Coulon qui les accueille dans la salle Mado Bonnet, beaucoup d'hommes autour de l'équipe (les partenaires, les entraîneur-président-trésorier, etc...) soutiennent activement le « Lyon basket Féminin » avec un dynamisme, une foi et un engagement quotidiens. Mais quelle injustice dans la notoriété entre les équipes femmes et hommes : vante t'on assez l'exploit de ces jeunes femmes du Lyon basket Féminin ? Vante-t-on, voire connaît-on assez les résultats de l'OL féminin, parvenu deux années de suite en demi-finale européenne, et gagnant deux années de suite le Championnat de France ? Si c'était les équipes d'hommes, la ville aurait été en liesse et les médias en auraient fait leurs gros titres. Pour les femmes, on en reste au catimini des connaisseurs ou plutôt des connaisseuses.

Que dire aussi des rémunérations et primes qui n'ont rien à voir, pour les femmes professionnelles comme pour les amatrices ? Et que dire de la vie quotidienne de ces sportives de haut niveau, professionnelles ou amatrices, qui souvent multiplient les activités, faisant des études ou travaillant, étant souvent mariées avec de jeunes enfants, s'entraînant presque tous les jours, partant presque tous les week-ends à travers toute la France pour assurer les matches ? Certes, les femmes savent jouer avec le temps et la débrouille. Mais je tiens, ce soir, à leur dire notre admiration.

Je profite de cette intervention pour vous inviter Messieurs, à soutenir le 4 octobre prochain « La course des Lyonnaises » que nous

relançons, et Mesdames éventuellement à y participer, et sûrement à encourager vos filles et amies. C'est au Parc de la Tête d'Or !

Merci.

M. LE MAIRE : Monsieur Braillard, je sais que vous soutenez le Lyon basket Féminin et les « Lyonnaises » aussi bien évidemment !

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)